

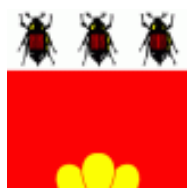
Pully



Paudex



Savigny



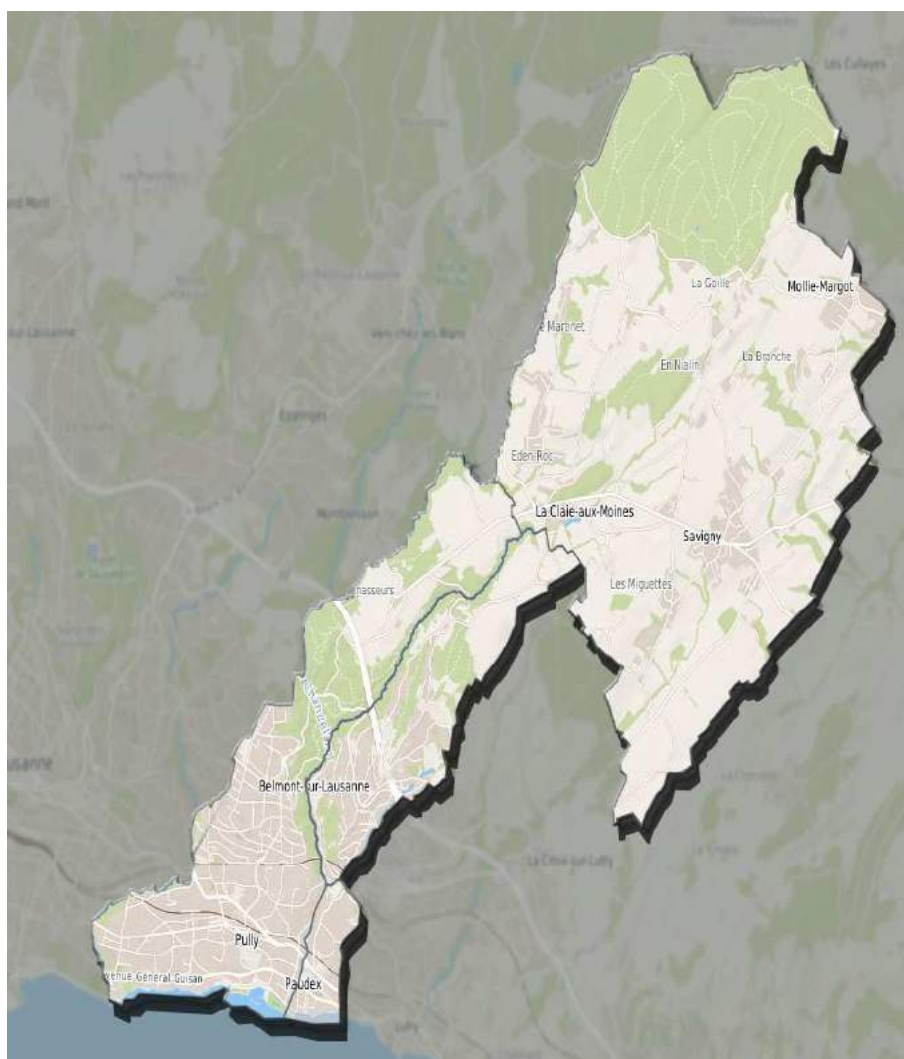
Belmont s/
Lausanne

Bulletin d'information

N ° 6 - 2017



POLICE EST LAUSANNOIS



Police Est Lausannois
Rue de la Poste 9
1009 Pully

Tél : 021 721 33 11
Fax : 021 721 33 15
info@police-el.ch
www.police-el.ch

Urgences : 117
Ambulance : 144
Pompiers : 118



Respectez notre vie
Nous protégeons la vôtre



Direction générale de la
mobilité et des routes DGMR
Police cantonale

UNIA

entrepreneurs!
Fédération vaudoise



votrepolice.ch



Sécurité Publique

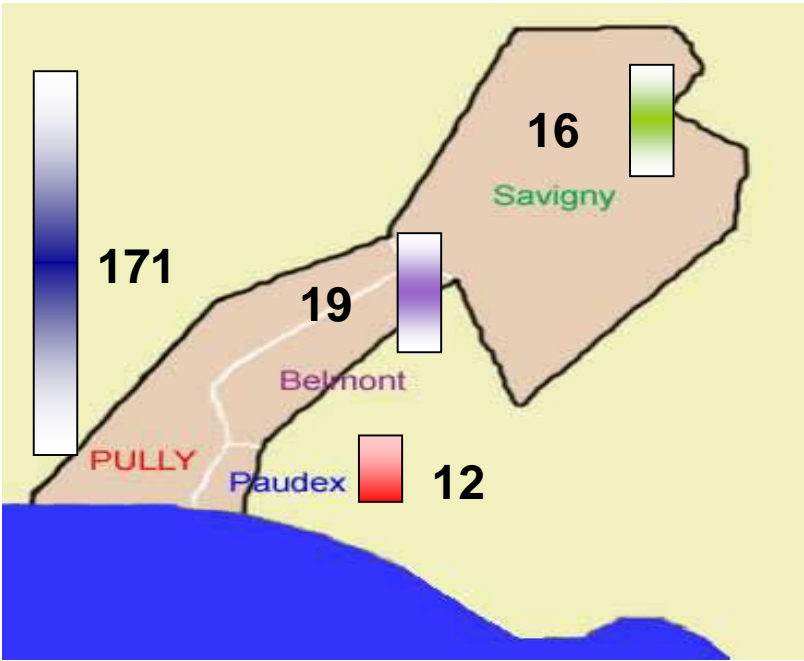
Nombre d'événements gérés par la PEL
durant le mois de juillet 2017 :

359

Notamment pour :

Troubles à l'ordre public et nuisances sonores	39	interventions
Plaintes et Constats judiciaires	50	plaintes
Demandes d'assistance ou à caractère social	171	interventions
Ivresses au volant	14	dénonciations
Accidents de la circulation	26	interventions
Infractions à la LCR	42	dénonciations
Personnes contrôlées/interpellées/arrêtées	164	personnes

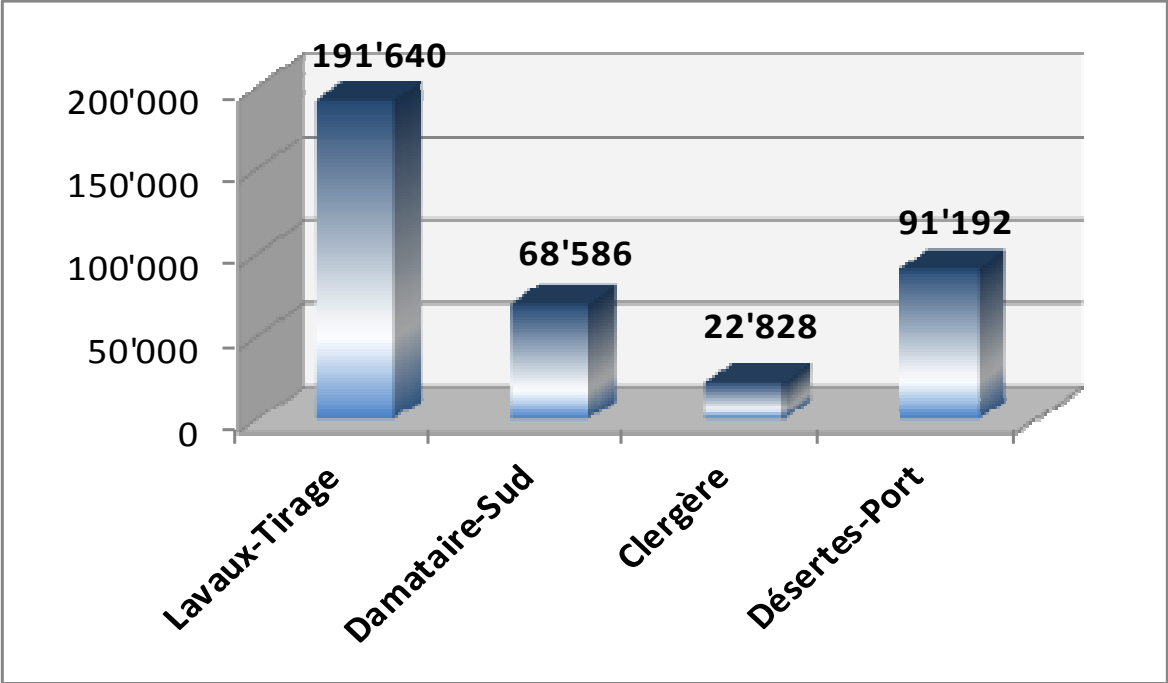
**Interventions
Police-secours par
commune :**



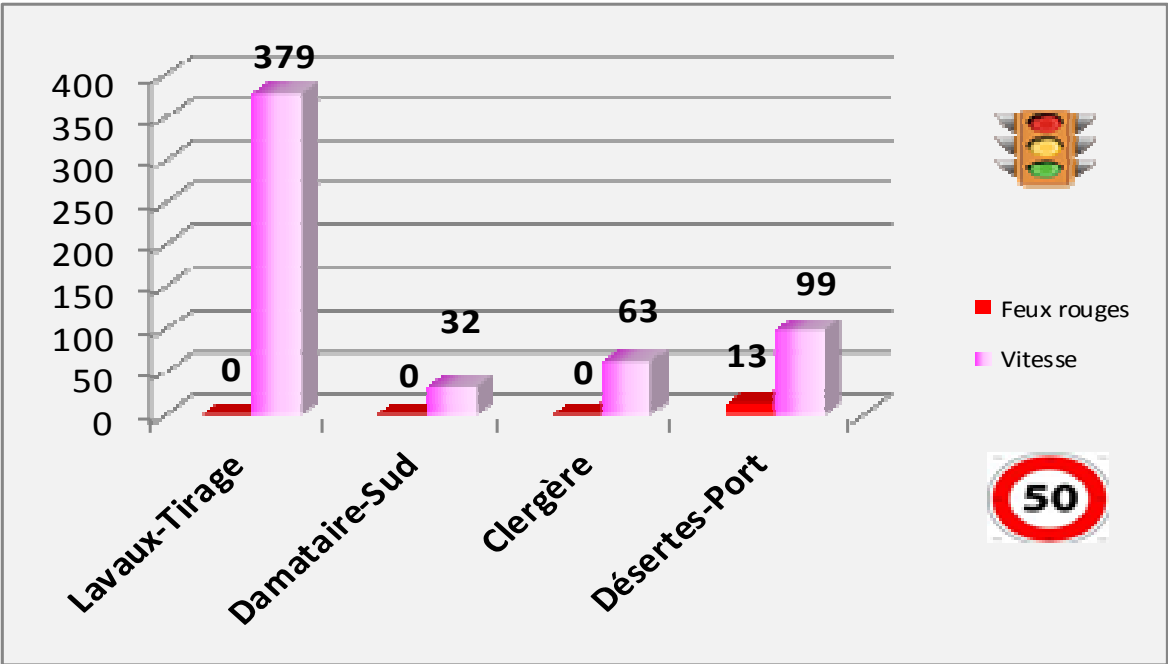


Surveillance Automatique du Trafic Pully

Nombre de véhicules contrôlés



Véhicules en infraction

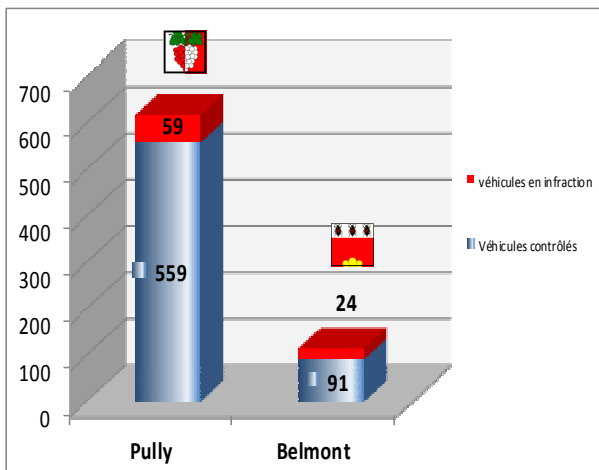


Contrôles radars mobiles

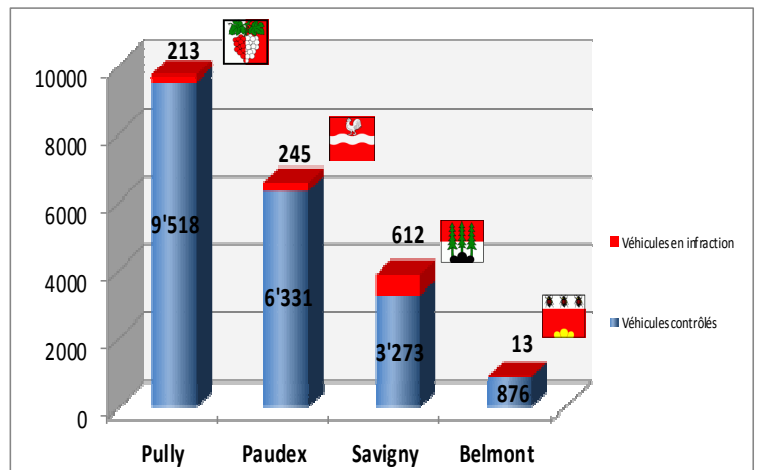


Véhicules en infraction

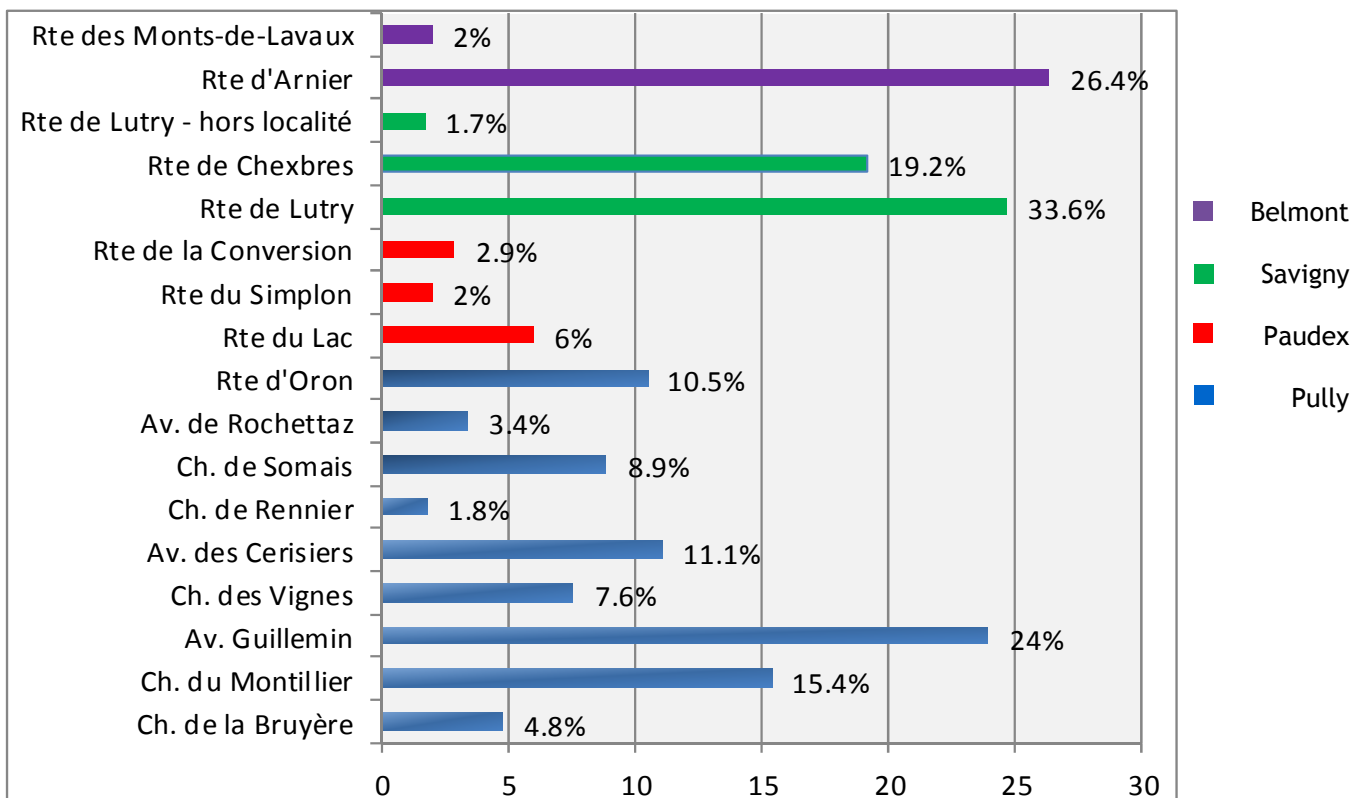
Zone 30 km/h



Zones 50 / 60 km/h



% d'infractions par rue et par commune





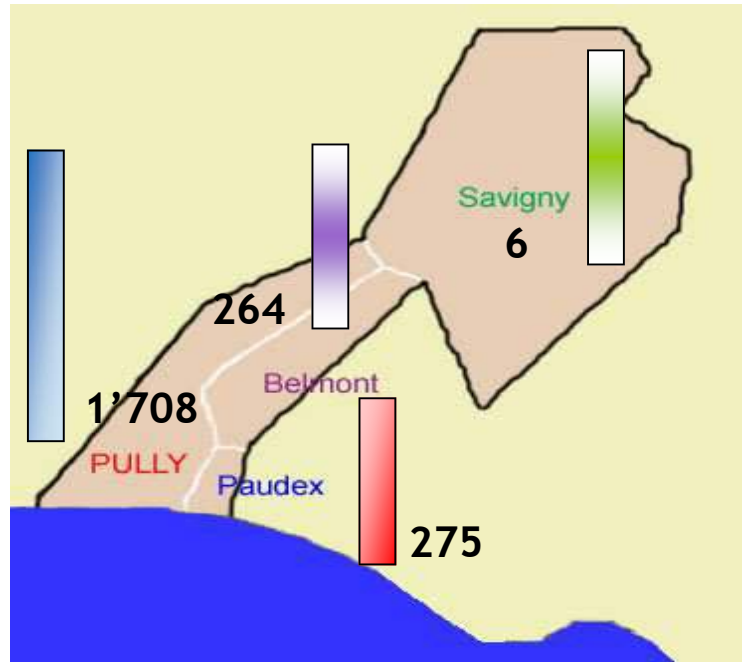
Prévention

2'428 actions préventives

Actions de prévention

Celles-ci comprennent les actions proactives, notamment :

- Présences près des écoles
- Patrouilles pédestres et préventives
- Contacts avec la population, autorités et commerçants
- Gestion des manifestations
- Surveillances



Actions effectuées en juin et juillet



A la suite de la campagne de sensibilisation mise en place durant tout le mois de mai sur l'ensemble du territoire, au cours de laquelle plusieurs centaines de flyers de prévention ont été distribués, des actions dissuasives ont été menées par l'ensemble du personnel. Plusieurs dizaines d'utilisateurs ont ainsi été sanctionnés pour leur mauvais comportement dans les aménagements orbiculaires.

Samedi 10 juin

Le stand de prévention a été dressé dans la cour du gymnase de Chamblandes. Plusieurs dizaines de cyclistes ont ainsi été interpellés dans un but de prévention, notamment sur le bon comportement à adopter dans le trafic. 60 flyers et autant de lampes flash comme ci-dessous ont été remis. Au total ce sont près de 80 adeptes de la petite reine qui ont pu être sensibilisés.



Actions effectuées en juin et juillet



Samedi 24 juin

Lors du 1^{er} festival Sound Sound organisé au centre de Pully et autour de l'Esplanade du Prieuré, la section a installé son stand de prévention, son bus de Proximité, ainsi qu'un stand proposant un simulateur de conduite avec un scooter mis à disposition par le BVA (Bureau vaudois de lutte contre l'alcoolisme). Près d'une centaine de personnes nous ont rendu visite. A cette occasion de nombreux conseils, flyers et articles publicitaires ont été remis au public. Une trentaine de personnes ont pu aussi jouer le jeu en s'installant sur le simulateur de conduite, permettant ainsi de comparer la perception de la vision, des dangers et de la diminution du champ visuel et des réflexes à la suite d'une consommation d'alcool.

Mardi 4 et jeudi 20 juillet

2 policiers de la section ont effectué une présence préventive avec le stand devant l'entrée de la piscine de Pully. Des conseils ont été donnés dans le domaine de la baignade avec les plus petits et sur les dispositions à prendre pour éviter les vols dans les zones de détente. Divers articles publicitaires, dont des frisbee en nylon sur le thème de la campagne de prévention, ont été remis à quelque 100 personnes.



Message de votre police de proximité

Le bonheur des barbecues

Si vous désirez vous rendre en forêt...

Le manque de précipitations abondantes et les températures caniculaires de ces deux derniers mois assèchent peu à peu les sols forestiers. Le danger d'incendie de forêt augmente.

En vous conformant aux règles suivantes, vous contribuez à ce que les incendies soient évités :

- ◆ Informez-vous sur le degré de danger local;
- ◆ Respectez impérativement les interdictions de faire du feu;
- ◆ Suivez les informations sur Internet, à la radio, à la télévision et dans les journaux;
- ◆ Ne jetez jamais de mégots ou d'allumettes non éteints;
- ◆ Ne laissez jamais un feu sans surveillance et éteignez immédiatement toute flamme;
- ◆ Veillez à bien éteindre le feu et les alentours avant de partir;
- ◆ Renoncez à faire du feu en plein air en cas de vent fort et de rafales;

A l'heure actuelle, la Confédération indique que le risque incendie est de degré 2, à savoir limité. Toutefois l'absence de précipitations est susceptible de faire évoluer la situation. Vous pouvez être renseigné sur la situation en consultant le site de la Confédération sur le lien suivant : <http://www.dangers-naturels.ch/home/dangers-naturels-actuels/incendie-de-foret.html>

Si vous préférez votre balcon ou votre jardin...

L'association des locataires dit clairement que les locataires sont en droit de faire la fête et des grillades sur le balcon ou la terrasse, à condition de rester dans la mesure du raisonnable quant au volume et à la fréquence des occasions. Il convient toutefois de jeter un œil au règlement intérieur de l'immeuble pour s'en assurer. Par respect pour vos voisins, suivez ces quelques conseils :

- ◆ Informez les autres locataires si vous organisez une fête et invitez-les éventuellement à partager un verre;
- ◆ Si vous êtes amateur de barbecue au charbon, afin d'éviter la fumée, renoncez aux allumeurs, utilisez une faible quantité de charbon, ne brûlez pas de bois traité ou vert, et ne laissez pas goutter de la graisse ou de la marinade sur la braise;
- ◆ Si vous souhaitez rester à l'extérieur après 22 heures, faites attention au volume des conversations.



Bon appétit !



Rentrée scolaire ! Pensez aux enfants !

Le chemin de l'école joue un rôle important dans le développement de la personnalité de l'enfant. Il s'agit en effet d'un espace de liberté qui lui permet de découvrir petit à petit l'environnement qui l'entoure, tout en développant son cercle de relations sociales. Le chemin de l'école est également l'espace qui lui permet de sortir du cadre de la maison et de l'école. C'est à ce moment que les enfants découvrent pour la première fois la liberté. Ainsi, alors qu'ils aiment varier le chemin qu'ils empruntent pour se rendre dans leur établissement, plusieurs écueils les guettent.

LA RUE EST UN LIEU D'APPRENTISSAGE

Chaque jour, plus de cinq enfants sont blessés sur les routes suisses. Un quart de ces accidents se produisent sur le chemin de l'école, c'est pourquoi il est primordial de bien se préparer au moyen de quelques règles élémentaires. En outre, 81% des accidents qui touchent les enfants de 0 à 14 ans se produisent au moment de traverser la route, il est donc primordial de :

- Toujours s'arrêter au bord du trottoir avant de traverser
- Attendre que tous les véhicules et les vélos soient vraiment à l'arrêt
- Traverser seulement à ce moment
- Etablir un contact visuel avec les automobilistes

Ces comportements prévenants peuvent devenir une « tradition familiale » qui permettra aux enfants d'apprendre dans un environnement sécurisé.

Les parents ont la possibilité de planifier le trajet scolaire avec leur enfant. Ils pourront ainsi privilégier les itinéraires peu fréquentés, où les véhicules circulent avec des vitesses modérées et qui offrent une bonne visibilité. Il vaut mieux emprunter un chemin un peu plus long, mais moins risqué !

Les communes ou les établissements scolaires proposent parfois des plans sur lesquels figurent les itinéraires recommandés. Parents et enfants auront ensuite la possibilité de parcourir le chemin de l'école ensemble afin de repérer les endroits dangereux, comme les sorties de véhicules ou de garages. Dès que l'enfant sera prêt à identifier et surmonter tous ces obstacles, il pourra alors se rendre seul à l'école en sécurité. Prévoyez suffisamment de temps, partir tôt et sans stress c'est la garantie d'une plus grande attention aux dangers qui nous entourent !

Quelques interventions en bref ... sur notre territoire opérationnel

- Le 4, vers 0610, une patrouille est intervenue à Pully pour un véhicule stationné qui s'est mis en mouvement fortuitement, endommageant légèrement un second normalement parké.
- Le 9, vers 0345, une patrouille est intervenue aux Monts-de-Pully, où un automobiliste a effectué plusieurs tonneaux dans un champ. Il n'a pas été blessé.
- Le 10, vers 1440, un scootériste et son passager ont pris la fuite lorsqu'une patrouille de police a voulu les interpeller dans les hauts de Pully. Après avoir abandonné leur deux-roues, lequel était volé, ils ont pris la fuite dans la forêt. Malgré le dispositif mis en place, ils n'ont pu être retrouvés.
- Le 12, vers 1500, un témoin informait POLEST qu'un homme avait pénétré par une fenêtre dans une villa du sud de Pully. Les policiers ont finalement constaté qu'il s'agissait de la fille des propriétaires qui avait oublié ses clés.
- Le 16, vers 0600, un habitant de Pully signalait à notre centrale que plusieurs jeunes venaient de commettre des dommages à la propriété sur des véhicules en stationnement. Rapidement sur place, les collègues de Police-secours ont pu interpeller trois individus qui ont pu être mis en relation avec les dégâts occasionnés.
- Le 16, vers 1615, le SDIS-Lavaux intervenait au refuge des Bas-Monts à Belmont-sur-Lausanne, où un tas de bois mort et des rondins étaient en feu. Le sinistre, certainement dû à un mégot de cigarette, a été maîtrisé en quelques minutes.
- Le 17, vers 1600, une conductrice de 84 ans s'est présentée au poste afin de signaler la disparition de sa voiture qu'elle avait laissée, en panne et réglementairement stationnée selon elle, dans une rue du centre de Pully. Divers contrôles ont permis d'établir que le TCS, bien qu'informé par la détentrice, n'avait pas pris en charge le véhicule. Vers 1815, la voiture a finalement été retrouvée sur la commune de Lausanne, à proximité de la station BP.

Quelques interventions en bref ...

- Le 18, vers 0100, une automobiliste a interpellé une patrouille de police sur l'avenue C.-F. Ramuz à Pully en indiquant que des jeunes à pied venaient de commettre des dommages sur de la signalisation de chantier à proximité. Rapidement interpellés à quelque 200 mètres du lieu de leur méfait, ces jeunes ont été escortés jusqu'à l'endroit critique où ils ont tout remis en place, à l'exception d'une latte qui avait été cassée.
- Le 22, vers 2130, les policiers en patrouille ont entendu sur les ondes radio qu'une dame avait quitté son domicile avec des idées funestes après avoir reçu l'annonce du décès de son fils. L'intéressée a pu être localisée et conduite dans un établissement hospitalier.
- Le 24, vers 2300, les policiers ont constaté qu'un faisceau laser vert était dirigé dans un local du poste de police. A l'extérieur, sur les escaliers de la place Verdaine à Pully, un homme et une femme ont été interpellés. La fouille a permis de découvrir l'appareil sur l'une des personnes.
- Le 27, vers 0900, une habitante de Savigny, s'exprimant en anglais et tenant des propos incohérents, a contacté nos services afin de signaler que son voisin était décédé. Sur place, les policiers ont rencontré l'informatrice qui a adopté une attitude vindicative. Souffrant visiblement de troubles psychologiques, les contrôles ont permis d'établir que personne n'était blessé ou mort dans le logement de son voisin. A sa demande, l'intéressée a été conduite dans un établissement hospitalier par une ambulance afin d'y recevoir les soins que nécessite son état.
- Le 28, vers 0800, nous avons été informés qu'un chargeur de la voirie sur un camion-poubelles avait chuté sur la chaussée alors que le véhicule circulait sur la route à Belmont-sur-Lausanne. Très légèrement blessé à un coude, il a été conduit à l'hôpital par ambulance pour un contrôle.
- Le 28, vers 1300, une personne s'inquiétant du comportement d'une femme à la gare de Pully contacta notre centrale car la dame en question déambulait en longeant les voies. Désorientée et souffrant de problèmes psychologiques, cette personne a été conduite dans nos locaux. Vue par un médecin, elle a ensuite demandé à aller au CHUV.

Pour des raisons de secret d'enquête respectivement de protection de la sphère privée, les événements à caractère judiciaire ou n'ayant pas été portés à la connaissance du public ne sauraient être insérés dans cette rubrique.

« Servir et Protéger »
« Une police proche de vous ! »

Une question ? Une sollicitation ?
N'hésitez pas à nous contacter
7j/7j—24h/24h



POLICE EST LAUSANNOIS

Rue de la Poste 9 - 1009 Pully

Tél. : 021 721 33 11

www.police-el.ch

info@police-el.ch